

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 5 septembre 2006 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

| | |
|---------------------------|----------------------------------|
| Monsieur Claude Béland | Monsieur Réjean Gélinas |
| Madame Carole Boisclair | Monsieur Réal Julien |
| Monsieur Denis Boulianne | Monsieur Serge Lafontaine |
| Madame Nicole Bourassa | Madame Brunelle Lafrenière |
| Monsieur Claude Boutin | Madame Line Lecours |
| Madame France Désaulniers | Monsieur Maurice Poudrier |
| Monsieur Denis Émond | Madame Nicole Thiffault-Marchand |

Monsieur Denis Boulianne et madame France Désaulniers ont respectivement quitté à 21 h 15 et 23 h.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

| | |
|-----------------------------|---|
| Me Serge Carpentier | Secrétaire général et directeur des communications |
| Madame Maryse Demers | Directrice des Services éducatifs (jeunes) |
| Monsieur Bertrand Rodrigue | Directeur des Services des ressources humaines |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire |
| Monsieur Claude Vincent | Directeur des Services des ressources financières |

L'absence de public est constatée.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 46 0906 :

adopté tel que présenté.

Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0906-01 soit

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 47 0906 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 22 août 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0906-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, et en référence aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc consulte les commissaires concernant le choix de la formation offerte par la F.C.S.Q. aux élus scolaires de la région.

Poursuivant, le directeur général porte après cela à la connaissance des commissaires le cadre de référence pour la gestion des demandes d'aide financière soumises par des organismes, institutions et individus à la commission scolaire. S'ensuivent des échanges au cours desquels il est convenu de la formation d'un comité ayant pour mandat de procéder à la révision de ce cadre de référence. Une résolution est adoptée en ce sens.

Comité d'analyse
du cadre de
référence pour la
gestion des
demandes d'aide
financière

RÉSOLUTION 48 0906 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 59 0905, que la commission scolaire s'est dotée d'un cadre de référence pour la gestion des demandes d'aide financière soumises par des organismes, institutions et individus;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une révision de ce cadre de référence;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit formé un comité de travail ayant pour mandat de procéder à une analyse du cadre de référence pour la gestion des demandes d'aide financière soumises par des organismes, institutions et individus et de soumettre des recommandations au conseil des commissaires quant à une révision de ce cadre de référence;

QUE ce comité soit composé des personnes suivantes :

- ✓ Danielle Bolduc, commissaire;
- ✓ Nicole Bourassa, commissaire;
- ✓ Claude Boutin, commissaire;
- ✓ France Désaulniers, commissaire;
- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Réjean Gélinas, commissaire;

Président(e)

Secrétaire

- ✓ Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ Réal Julien, commissaire;
- ✓ Serge Lafontaine, commissaire;
- ✓ Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ Line Lecours, commissaire;
- ✓ Diane Samson, commissaire;
- ✓ Nicole Thiffeault-Marchand, commissaire;
- ✓ Claude Leclerc, directeur général.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, fait ensuite part aux membres du conseil des commissaires des différentes ententes avec les municipalités sur l'utilisation des bibliothèques. Il est alors référé à une demande de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel quant à une collaboration pour l'utilisation de la bibliothèque. Après avoir reçu les renseignements requis sur ce dossier, il est convenu d'un accord de principe quant à l'approche proposée par la Direction générale dans le but de conclure une entente avec cette municipalité. Un suivi sera apporté à ce dossier.

Dans un autre ordre d'idées, la Direction générale fait un retour concernant l'entrevue radiophonique accordée par un enseignant à La Tuque. Il est alors précisé que cet enseignant était dûment autorisé par la direction de centre pour faire cette entrevue. Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Bussière, indique qu'après vérification, il s'avère que les informations fournies étaient tout à fait correctes.

En référence aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc consulte les commissaires afin de poursuivre les travaux quant à la présence des commissaires dans le milieu afin de considérer notamment le volet de représentation auprès des organismes externes. Au terme de discussions sur ce dossier, il est convenu que ces travaux seront poursuivis par le comité d'étude relatif à la présence des commissaires dans le milieu en ajoutant le nom de monsieur Denis Émond à ce comité et en retirant ceux de madame France Désaulniers et de monsieur Jean-Yves Laforest.

Madame la présidente Danielle Bolduc suggère après cela la formation d'un comité des communications et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Comité des
communications

RÉSOLUTION 49 0906 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a adopté un plan cadre des communications 2004-2007;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une révision de ce plan cadre, lequel sera soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit formé un comité des communications aux fins précitées;

Président(e)

QUE le comité soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ madame Line Lecours;
- ✓ monsieur Réal Julien;
- ✓ madame Nicole Thiffault-Marchand;
- ✓ le directeur général;
- ✓ le secrétaire général et directeur des communications;
- ✓ une direction d'école primaire;
- ✓ une direction d'école secondaire;
- ✓ une direction de centre.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), madame Maryse Demers informe les commissaires des résultats des élèves aux épreuves uniques du MELs de juin 2006. Des discussions s'ensuivent notamment sur les procédures appliquées pour la formation des groupes en mathématique 068-436. Il est aussi convenu que des vérifications seront faites quant à la cause des écarts à la baisse observés pour certaines matières.

Monsieur le commissaire Denis Boulianne a quitté lors du traitement du sujet précité.

Considération est après faite des sujets présentés par le Secrétariat général et Communications. Il est ainsi donné suite à une recommandation pour la détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2006-2007.

Détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et des centres

RÉSOLUTION 50 0906 :

CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, que des conseils d'établissement sont institués dans les écoles et les centres;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil d'établissement des centres;

CONSIDÉRANT les consultations et recommandations faites par les directions d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie détermine le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissements des écoles ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil d'établissement des centres pour l'année scolaire 2006-2007, et ce, tel que décrit au document 0906-03.

Adopté unanimement

Président(e)

Une résolution est après cela adoptée afin d'autoriser l'achat de présents pour le témoignage aux personnels ayant 25 ans de services.

Achat de montres pour la soirée reconnaissance aux personnels retraités et aux personnels ayant 25 ans de services

RÉSOLUTION 51 0906 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie organise une activité annuelle de reconnaissance aux personnels ayant 25 ans de services et qu'un présent leur est offert;

Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit autorisé l'achat de montres auprès de l'entreprise Fernand Racine inc. selon la liste des personnes admissibles établie par le Secrétariat général et Communications, telle que décrite au document 0906-04.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 9.3 concernant les délégations ou représentations au sein des organismes et des comités internes, il est convenu de reporter ce sujet à la prochaine séance du conseil des commissaires.

À ce moment-ci, soit à 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 52 0906 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 55, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 53 0906 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit ouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Engagements

RÉSOLUTION 54 0906 : CONSIDÉRANT que suite à l'affichage de postes la commission scolaire doit combler des postes en personnel enseignant et de soutien;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Chantal Duchemin, enseignante en anglais au primaire, aux écoles primaires de La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Jocelyn Renaud, enseignant en anglais au secondaire, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Catherine Damphousse, enseignante en difficulté d'apprentissage à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Elen Lemire, enseignante en arts plastiques à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Pierre-Luc Mongrain, enseignant en difficulté d'apprentissage à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Marie-Claude Lacoursière, enseignante en français au secondaire, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Caroline Fortin, enseignante en mathématiques au secondaire, sous réserve d'une autorisation légale d'enseigner, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Julie Bournival, enseignante en musique au secondaire, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Patrick Deschênes, enseignant en éducation économique à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Julie Groleau, enseignante en anglais au primaire et au secondaire à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Mélissa Racine, enseignante en français au primaire et au secondaire à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Sylvain Gagné, enseignant en difficulté d'apprentissage à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Sylvie Brouillette, enseignante en anglais au primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Guy Loranger, enseignant en éducation physique au préscolaire et primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Nicolas Désaulniers, enseignant en éducation physique au préscolaire et primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;

Président(e)

- ✓ Annie Boisvert, enseignante en éducation physique au préscolaire et primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Marianne Larin, enseignante en éducation physique au préscolaire et primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Dominique Bareil, enseignant en éducation physique au préscolaire et primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Christine Déry, enseignante en anglais au secondaire à l'école Des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Louise Létourneau, enseignante en français au secondaire à l'école Des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Jean-Sébastien Defoy, enseignant en histoire à l'école Des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Martin Veillette, enseignant éducation physique au secondaire, à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Jacques Bellerive, enseignant en anglais au secondaire, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Nancy Leclerc, enseignante en difficulté d'apprentissage au secondaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Sylvain Dubois, enseignant en difficulté d'apprentissage au secondaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Sébastien Chandonnet, enseignant en difficulté d'apprentissage au secondaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Eric Grenier, enseignant en éducation physique au secondaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Valérie Moisan, enseignante en français au secondaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Nancy Roussy, enseignante au primaire à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Mathilde Tremblay-Desgagné, enseignante au primaire à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Marie-Claude Cantin, enseignante au préscolaire à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Geneviève Soulard, enseignante au primaire à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ France Godin, enseignante au primaire à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Chantal Leblanc, enseignante en administration et commerce (secrétariat et comptabilité), au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} août 2006;

Président(e)

- ✓ Carole Baril, enseignante en anglais au primaire, aux écoles primaires du secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Annie Lafrenière, enseignante en anglais au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice, et ce, à compter du 31 juillet 2006;
- ✓ Maryse Lebrun, enseignante en administration et commerce (vente et représentation) au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 25 août 2006;
- ✓ Nancy Lemieux, enseignante en mathématiques à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Gilles Guillemette, enseignant au champ 19, à la M.F.R. (Maison Familiale Rurale) à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Julie Morel, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 15 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Jessica Hébert Marceau, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 15 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Andréanne Richer, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 10 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Rachel Lapointe, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 15 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Maud Le Saulniers, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Karine Boucher, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 20 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ François Boisvert, technicien en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 15 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 28 août 2006;
- ✓ Sandie Héroux, technicienne en éducation spécialisée, poste régulier temps partiel, poste cyclique à 20 heures/semaine à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 29 août 2006;
- ✓ Julie Morasse technicienne en service de garde, poste régulier temps plein, poste cyclique à 30 heures/semaine à l'école le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Annie Isabelle, technicienne en service de garde, poste régulier temps plein, poste cyclique à 35 heures/semaine à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 28 août 2006;

Président(e)

- ✓ Karine Bellerive, technicienne en service de garde, poste régulier temps plein, poste cyclique à 35 heures/semaine à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton, et ce, à compter du 25 août 2006.

Adopté unanimement

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION 55 0906 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Réjean Boutet, enseignant à l'École forestière de La Tuque, congé d'une demi-année soit du 1^{er} juillet 2006 au 20 janvier 2007, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Ginette Dampousse, enseignante à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une demi-année soit du 30 janvier 2009 au 30 juin 2009, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Mélissa Joan Loranger, enseignante à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Nathalie Poulin, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année soit du 1^{er} juillet 2006 au 25 janvier 2007, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Céline Côté, enseignante à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année soit du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Gabriel Bisailon, enseignant à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Stéphanie Lavallée, enseignante à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, congé d'une demi-année soit du 26 janvier 2007 au 30 juin 2007, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Luc Prenevoist, enseignant à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, congé d'une demi-année soit du 26 janvier 2007 au 30 juin 2007, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

RÉSOLUTION 56 0906 :

de façon progressive;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel demandent de participer à un plan de mise à la retraite

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à ces personnes de réduire leur temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40% de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE d'accepter les demandes de retraite progressive des personnes suivantes :

- ✓ Hélène Aucoin, enseignante à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Louise Laroche, enseignante au Centre d'éducation des adultes Saint-Maurice à Shawinigan, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Yolande Grosleau, enseignante à l'école La Providence à Saint-Tite, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Armande Demers, agente de bureau au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Danielle Bastien, secrétaire aux Services des ressources humaines au centre administratif à Shawinigan, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, des résolutions sont initialement adoptées concernant le dossier du réseau de fibres optiques.

RÉSOLUTION 57 0906 :

Mékinac ont conclu une *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques*;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie et la Municipalité régionale de comté de

CONSIDÉRANT que cette convention prévoit notamment un droit d'utilisation à la Municipalité régionale de comté de Mékinac de deux (2) fibres optiques (référence : article 13);

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Mékinac s'est engagée à être la seule à bénéficier de ce droit d'utilisation, sauf dérogation dûment autorisée par la Commission scolaire de l'Énergie;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Mékinac a présenté une demande écrite à la Commission scolaire de l'Énergie aux fins d'obtenir une telle dérogation dans le cadre de son droit d'utilisation des fibres optiques;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que dans le cadre de l'article 13.2 de la *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques*, la Commission scolaire de l'Énergie autorise la Municipalité régionale de comté de Mékinac une dérogation afin que cette dernière puisse permettre à la Corporation TGV Net Mauricie d'utiliser les fibres de la Municipalité régionale de comté de Mékinac pour desservir les citoyens résidentiels et commerciaux;

QUE la présente dérogation soit valide pour une période de cinq (5) ans et prenne effet à compter de la date d'entrée en vigueur de la *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques* conclue entre la Commission scolaire de l'Énergie et la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie une entente en ce sens.

Adopté unanimement

Entente avec Ville de La Tuque relative à une modification de la *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques*

RÉSOLUTION 58 0906 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie et Ville de La Tuque ont conclu une *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques*;

CONSIDÉRANT que cette convention prévoit à l'article 29.1 que cette dernière prend effet rétroactivement en date du 2 juillet 2002;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cet article de la convention;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que l'article 29.1 de la *Convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibres optiques*, conclue avec Ville de La Tuque soit modifiée en remplaçant la date du 2 juillet 2002 par la date du 1^{er} juillet 2005;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie une entente en ce sens.

Adopté unanimement

Monsieur Jean-Guy Trépanier soumet après cela des recommandations afin de reconduire des demandes de projet de réaménagement à l'École forestière de La Tuque et d'agrandissement du Carrefour Formation Mauricie. Des résolutions sont adoptées en ce sens.

Président(e)

RÉSOLUTION 59 0906 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a soumis une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour réaliser les travaux de réaménagement de locaux, Phase 2, à l'École Forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que les motifs énumérés dans la résolution numéro 337 0404 adoptée le 6 avril 2004 sont toujours pertinents;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire requiert, motifs à l'appui, un réaménagement de l'école forestière depuis le mois de décembre 2001;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a reçu aucune confirmation de subvention à l'intérieur du plan triennal d'immobilisations 2006-2009 du MELS;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le projet de réaménagement de locaux, Phase 2, à l'École Forestière de La Tuque soit reconsidéré à l'intérieur du plan triennal d'immobilisations 2007-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QU'aux fins de ce projet, soit demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'assumer le coût des travaux dont l'estimation préliminaire est de 2 501 492 \$.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 60 0906 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a soumis une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour réaliser les travaux d'agrandissement du département de mécanique industrielle, de construction et d'entretien au Carrefour Formation Mauricie;

CONSIDÉRANT que les motifs énumérés dans la résolution numéro 304 0304 adoptée le 16 mars 2004 sont toujours pertinents;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire requiert, motifs à l'appui, un agrandissement et un réaménagement depuis le mois de mai 2000;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a reçu aucune confirmation de subvention à l'intérieur du plan triennal d'immobilisations 2006-2009 du MELS;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le projet d'agrandissement et le réaménagement des locaux du département de « Mécanique industrielle, de construction et d'entretien » au Carrefour Formation Mauricie soit reconsidéré à l'intérieur du plan triennal d'immobilisations 2007-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QU'aux fins de réalisation du projet, soit demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'assumer le coût des travaux dont l'estimation préliminaire datée du 24 mars 2004 est de 1 885 255 \$.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, une résolution est adoptée afin de demander l'autorisation d'aliéner le terrain et l'école Saint-Sauveur.

Demande
d'autorisation au
MELS d'aliéner
l'école Saint-
Sauveur à
Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 61 0906 : CONSIDÉRANT que depuis le 30 juin 2006, l'école Saint-Sauveur à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, est excédentaire et qu'au cours des prochaines années, cette bâtisse ne sera plus nécessaire pour l'enseignement à cause de la diminution de la clientèle du secteur;

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, la clientèle de l'école Saint-Sauveur a progressivement été transférée dans les autres écoles du secteur;

CONSIDÉRANT que l'aliénation de cette école permettra à la commission scolaire d'économiser sur les coûts d'entretien;

CONSIDÉRANT que, conformément au Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble, une commission scolaire qui désire aliéner un immeuble dont la valeur marchande excède 100 000 \$ doit obtenir l'autorisation du Ministre de l'Éducation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande au Ministre de l'Éducation l'autorisation d'aliéner le terrain et l'école Saint-Sauveur situés au 2455, 3^e avenue à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Monsieur Jean-Guy Trépanier réfère, à ce moment-ci, les commissaires à des articles récemment publiés dans le journal Le Nouvelliste et l'Écho de La Tuque concernant un projet d'agrandissement du gymnase à l'école secondaire Champagnat à La Tuque.

Président(e)

Secrétaire

Par la suite, le directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire consulte les commissaires concernant l'approche à retenir relativement à une demande de Ville de La Tuque pour un projet d'aménagement d'un terrain de soccer. Un accord de principe est exprimé par les commissaires quant à la position à adopter dans ce dossier et un suivi sera fait auprès de Ville de La Tuque.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 5 septembre 2006.

À 22 h 35 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 62 0906 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Madame la commissaire France Désaulniers a quitté pendant le huis clos soit à 23 h.

À 23 h 40, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 63 0906 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 64 0906 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire